



Sophie PANTEL

Députée de la Lozère

Secrétaire de l'Assemblée nationale,

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Paris, le 03 février 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Semaines transpartisanes à l'Assemblée nationale : des avancées concrètes et une mobilisation qui se poursuit

À l'issue de la première semaine transpartisane, l'Assemblée nationale a adopté de nombreux textes majeurs, rendus possibles par un travail transpartisan constructif au service de l'intérêt général. Sophie Pantel se félicite de ces avancées, qui traduisent des engagements forts en matière de justice sociale, de protection des plus vulnérables et de modernisation de l'action publique.

Parmi les textes adoptés figurent notamment des propositions de loi relatives à l'intérêt des enfants, à la protection des mineurs face aux risques des réseaux sociaux, à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français, à la réparation des préjudices subis par les mineurs transplantés de La Réunion, à la fin du devoir conjugal, ou encore à la gratuité des parkings des hôpitaux publics. Ont également été adoptés des textes importants en faveur de l'emploi avec l'extension de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », ainsi que la modernisation de la gestion du patrimoine immobilier de l'État. La création d'une commission d'enquête sur le traitement judiciaire des violences sexuelles incestueuses parentales marque par ailleurs une avancée essentielle pour la protection des enfants.

Cette dynamique se poursuit lors de la deuxième semaine transpartisane. Plusieurs textes et propositions de résolution seront examinés, notamment sur des enjeux internationaux, européens, climatiques et sanitaires.

Sophie Pantel sera particulièrement mobilisée, ce 3 février, sur la proposition de loi visant à **relancer les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité**, un enjeu stratégique pour la transition énergétique, la souveraineté énergétique de notre pays et le développement équilibré des territoires. L'hydroélectricité constitue une énergie renouvelable essentielle, piloteable et ancrée localement, qui doit pleinement retrouver sa place dans notre modèle énergétique.

À travers cette mobilisation, Sophie Pantel réaffirme son engagement pour des politiques publiques utiles, justes et ambitieuses, au service des citoyens et des territoires.